

**Assemblée générale des parents
Le lundi 16 septembre 2024, à 18h30
Au local BS-013 de l'édifice Marchand**

Procès-verbal de l'assemblée générale

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Marie-Hélène Fournier procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h32.

2. Prise de présences

3. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par M. Jean-Luc Deschamps

Que Mme Marie-Hélène Fournier agisse à titre de présidente d'élection.

Mme Marie-Hélène Fournier **accepte** la nomination.

4. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Benoit Jolin

Que Mme Annie Woodbury agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Annie Woodbury **accepte** la nomination.

5. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Brigitte Bezeau et résolu,

QUE l'ordre du jour **soit adopté tel que proposé.**

Adopté à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2023

Doit être proposé par une personne présente l'année dernière et qui est toujours parent d'un élève de l'école.

Il est proposé par M. Olivier Demers-Payette et résolu,

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2023 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

7. Présentation du rapport annuel de l'établissement par Marie-Hélène Fournier

8. Procédure d'élection aux postes de représentants au conseil d'établissement

➤ NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par M. Benoit Jolin

Que Mme Marie-Hélène Fournier agisse à titre de présidente d'élection.

Mme Marie-Hélène Fournier **accepte** la nomination.

➤ NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Mme Isabelle Laliberté

Que Mme Annie Woodbury agisse à titre de secrétaire d'élection.

Mme Annie Woodbury **accepte** la nomination.

➤ NOMINATION DE SCRUTATEURS

Il est proposé par M. Jean-Luc Deschamps

Que MM. Olivier Demers-Payette et Richard St-Amand agissent à titre de scrutateurs.

MM. Olivier Demers-Payette et Richard St-Amand **acceptent** la nomination.

Adoptée à l'unanimité

9. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement

Trois (3) postes sont à combler pour un mandat de deux (2) ans au Conseil d'établissement.

Le (la) président(e) ouvre la période de mise en candidature.

Par volontariat :

Mme Nancy Rizcallah

Par proposition :

M. Jean-Luc Deschamps propose Mme Brigitte Bezeau

Mme Brigitte Bezeau propose M. Jean-Luc Deschamps

Mme Isabelle Laliberté propose Anne-Marie Noël

9.1 Présentation des candidats

Chaque candidat se présente et informe de ses intérêts à faire partie du conseil d'établissement.

9.2 Résultats des élections

Sont élus :

- Mme Brigitte Bezeau
- M. Jean-Luc Deschamps
- Mme Anne-Marie Noël

10. Élection de substituts au conseil d'établissement

Les membres non élus acceptent tous d'être substitut au conseil d'établissement.

- Mme Nancy Rizcallah

Se propose comme 2^e substitut :

- Mme Marie-Claude St-Onge

11. Élection au poste de représentant au comité de parents

Il est proposé, par Mme Marie-Hélène Fournier, l'ouverture des mises en candidature.

Par proposition :

M. Benoit Jolin propose M. Jean-Luc Deschamps comme représentant.

Il est proposé, par Mme Marie-Hélène Fournier, la fin des mises en candidature.

Le (la) président(e) demande aux candidates si elles acceptent ou refusent.

M. Jean-Luc Deschamps accepte.

12. Élection d'un substitut au comité de parents

Il est proposé, par Mme Marie-Hélène Fournier, l'ouverture des mises en candidature.

Par volontariat :

Mme Brigitte Bezeau se propose comme substitut.

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Fournier, la fin des mises en candidature.

Le (la) président(e) demande aux candidates si elles acceptent ou refusent.

Mme Brigitte Bezeau accepte.

13. Divers :

- Date de la première rencontre du conseil d'établissement : Lundi 7 octobre 2024.
- Les élections du Comité EHDAA (élève handicapé ou difficulté d'apprentissage ou d'adaptation) du CSSDHR auront lieu le 30 septembre 2024, à 19h, à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. L'élection est ouverte à tous les parents dont un enfant a un plan d'intervention.

14. Clôture de l'assemblée générale

Il est proposé par M. Jean-Luc Deschamps

QUE l'assemblée générale soit levée à 19 h 18.

Adopté à l'unanimité

Marie-Hélène Fournier
Directrice
École Joséphine-Dandurand

Jean-Luc Deschamps
Président du conseil d'établissement
École Joséphine-Dandurand